

COMMUNE DE VACHERESSE
74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2025_051

~~~~~

**SEANCE DU 4 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Jean TUPIN-BRON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres votants : 10

Date de convocation : 27 novembre 2025

**PRESENTS :** *TUPIN-BRON Jean, DORIGO Rebecca, DURIN Frédéric, MARTIN Françoise, MOTTIEZ Adrien, RATEL Aurélie, MOTTIEZ Emmanuel, ROBERT Nicolas, PAREYT Alexandre*

**ABSENTS EXCUSES :** *TAGAND François, CHAPERON Virginie (pouvoir à TUPIN-BRON Jean), QUESTROY Claudine, BACQUET Fantine*

**ABSENT :** *PETIT-JEAN Aurélien*

Monsieur MOTTIEZ Adrien a été élu secrétaire.

|                                                 |
|-------------------------------------------------|
| <b>OBJET : CIMETIERE COMMUNAL - TARIFS 2026</b> |
|-------------------------------------------------|

Monsieur le Maire, après avoir rappelé les tarifs appliqués en 2025 concernant la vente des cases columbarium, concessions trentenaires et caveaux d'occasion au cimetière communal, demande au conseil municipal de bien vouloir fixer les tarifs applicables pour 2026.

Il rappelle concernant les caveaux et les cavurnes neufs que la commune ne peut pas réaliser de bénéfice sur la vente et doit donc les revendre au coût de revient (circulaire n° 76-160 du 15 mars 1976), soit :

- ☞ Caveau de 2012 (2 places) : 1 153,58 €
- ☞ Cavurne de 2022 : 450 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29,

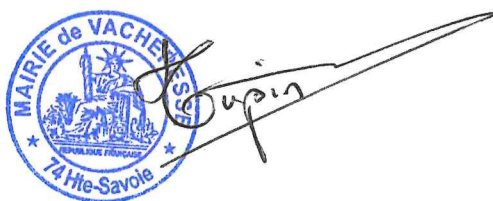
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** les tarifs pour l'année 2026, comme suit :
  - ✓ Concession trentenaire de terrain de 1 m² : **125 €**
  - ✓ Concession trentenaire de terrain de 2 m² : **250 €**
  - ✓ Case columbarium (pour 30 ans) : **740 €**
  - ✓ Caveau d'occasion : **1 200 €**

- **PREND ACTE** de la vente des caveaux et cavurnes suivant les coûts de revient, soit :
  - ✓ Caveau de 2012 (2 places) : **1 153,58 €**
  - ✓ Cavurne de 2022 : **450 €**
- **DIT** que le produit de la vente des caveaux d'occasion sera porté au compte 75888 « Autres produits divers de gestion courante » du budget principal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Jean TUPIN-BRON

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE de VACHERES' in the '74 Hte-Savoie'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jean Tupin-Bron'.

Le secrétaire de séance,  
Adrien MOTTIEZ

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Adrien Mottiez, the secretary of the session.

*Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture le  
et publication du* 11 DEC. 2025